

13^{ème} Vespa on tour

au Luxembourg en date du **17.06.2023**

Formulaire d'inscription

Conducteur

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Localité :
Tel : / e-mail :

Coéquipier

Nom :
Prénom :

Cyclomoteur / Scooter / Moto

Catégorie :
Marque :
Dénomination :
Année de construction :
Cylindrée :

Avec sa signature le participant confirme que son véhicule avec lequel il participe à la manifestation est assuré et qu'il possède une carte grise et le permis de conduire valables avec la vignette obligatoire.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problèmes y relatifs. Le signataire dégage la responsabilité des organisateurs en cas d'accidents. Les consignes de l'organisateur ainsi que le code de la route doivent être respectés pendant toute la journée.

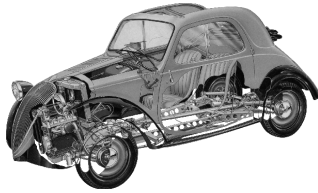
Conformément aux dispositions de la législation sur la protection des données et de la vie privée, vous acceptez, par votre signature, la prise et la publication de photos, y inclus de vous-même, dans l'intérêt de cette manifestation.

Prix : membre 60€ / non membre 65€ / accompagnateur 40€

payé :
Remarques :

Date : / Signature

Inscription : dernier délai 10.06.2023



Règlement de participation à la randonnée "Vespa on Tour"

1. Le participant est tenu d'observer strictement les consignes écrites et orales de l'organisateur.
2. Le participant est titulaire d'un permis de conduire ainsi que d'une assurance responsabilité civile, couvrant tous les dommages que pourrait causer son véhicule aux tiers, en cours de validité. Son véhicule est immatriculé.
3. Le participant est seul responsable du bon état mécanique de son véhicule et assume, le cas échéant, toute avarie et ses conséquences éventuelles. Il a fait le plein de carburant avant le départ de la randonnée qui ne s'arrêtera pas au motif de manque de carburant d'un véhicule.
4. Le participant est responsable de sa conduite et observe strictement le code de la route, et notamment les prescriptions ayant trait au taux d'alcoolémie.
5. Le participant autorise l'organisateur à (faire) prendre des images durant la balade le représentant ou représentant son véhicule aux fins d'illustrer la manifestation en presse visuelle et/ou sur internet.
6. Le participant décharge l'organisateur et ses responsables en leur qualité d'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident, de quelque nature qu'il soit.

Fait à Ehlange sur Mess, le 17.03.2023

Nom et prénom :

.....

.....

(mention manuscrite "lu et approuvé") signature